

CP - Inauguration du nouveau bâtiment aux parc et ateliers municipaux et communautaires

Lors de son élection en juillet 2020, le Maire et Président de Colmar Agglomération a proposé la construction du nouveau bâtiment aux parc et ateliers municipaux et communautaires.

Il a été inauguré ce vendredi 24 février 2023 à midi, avenue de la foire aux vins à Colmar.



Ce nouveau bâtiment, mutualisé Ville de Colmar et Colmar Agglomération, s'étend sur 1 400m², répartis sur deux niveaux (800 m² au rez-de chaussée et 600 m² à l'étage). Le bâtiment culmine à 7,50m du sol et se compose de la manière suivante :

- **une aile Est**, qui abritera entre autres les locaux de la fourrière et des guichets d'accueil du public au rez-de-chaussée, et les bureaux du service propreté (Ville de Colmar) et gestion des déchets (Colmar Agglomération) au premier étage,
- **une aile Ouest**, qui abritera les locaux dédiés aux 180 agents d'entretien,
- **un espace central** largement vitré, qui sera dédié au hall d'accueil et donnera sur une cour privée.

Les travaux de terrassement et de gros oeuvre (fondations) ont débuté en septembre 2021 et le bâtiment a été livré en septembre 2022. La construction a été très rapide et a suivi le principe d'une construction "hors site". Il en a été de même pour la gaine d'ascenseur, qui est le seul ouvrage en matériau béton armé dans le bâtiment, desservant le niveau du rez-de-chaussée et celui du premier étage. Les 53 modules qui composent le bâtiment ont été montés en 10 jours seulement à partir du 23 février 2022. Le mobilier a été installé à la fin de l'année 2022, et les agents concernés par le déménagement ont pu prendre possession des lieux à partir du 19 janvier 2023.

Un bâtiment qui s'inscrit dans une démarche environnementale

La conception bioclimatique (répondant au standard thermique de la Réglementation thermique R.T. 2012), le recours à des matériaux biosourcés (structure de plancher et de murs ossature bois) et la mise en œuvre d'une toiture végétalisée ont été privilégiés afin d'inscrire le bâtiment dans une démarche environnementale. En complément et durant cette année 2023, il est prévu l'installation d'une surface d'environ 200 m² de panneaux photovoltaïques.

La chaufferie a également fait l'objet d'un changement de son matériel (chaudières gaz) afin de pouvoir bénéficier du chauffage urbain (SCCU).

La construction de ce bâtiment a été décidée car l'ancien bâtiment administratif ne pouvait plus être adapté aux normes sanitaires et énergétiques. Ce bâtiment sera démolit et les travaux de déconstruction débuteront en mars 2023. À sa place, un parking de 12 places dédié à l'accueil des usagers sera créé. Un portique de liaison couverte et un local à poubelles seront également réalisés au courant de l'année 2023 sur le site de l'ancien bâtiment.

Le coût total de cette opération est de 4,9 M€ réparti à 58 % pour la Ville de Colmar et 42 % pour Colmar Agglomération.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr